



Pour la réussite des entreprises et des communautés

Le 25 février 2022

Employeurs : Subventions salariales pour embaucher des étudiants l'été

Le printemps arrive à grands pas, il est donc temps de commencer à penser aux emplois d'été! Le [Programme emplois-jeunesse](#) offre des subventions salariales aux employeurs pour créer des possibilités d'emploi pour les étudiants de l'Î.-P.-É. La date limite de présentation de demandes pour les employeurs est le **15 avril 2022**. Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec l'Agence de développement de l'emploi à l'adresse EDA@gov.pe.ca ([link sends e-mail](#)).

Le **Programme pour étudiants postsecondaires** de [Compétences Î.-P.-É.](#) est un programme d'emplois d'été qui fournit aux étudiants postsecondaires une précieuse expérience d'apprentissage par l'expérience liée au domaine d'étude de l'étudiant. Le secteur privé, les organismes sans but lucratif et les employeurs du secteur public (municipalités) sont admissibles à des subventions salariales de 50 % à 100 %. La date limite de présentation des demandes pour les employeurs et d'autres précisions seront indiquées [ICI](#) le 28 février.

Subvention pour l'activation du tourisme – La période de réception des demandes commence aujourd'hui

Les demandes en ligne commencent à 9 h le 25 février 2022. La subvention couvrira jusqu'à 50 % des dépenses admissibles approuvées jusqu'à un maximum de 50 000 \$. Les demandes seront acceptées jusqu'à épuisement des fonds. Pour en apprendre plus sur le programme et pour présenter une demande, les exploitants peuvent consulter [CETTE PAGE](#).

Fonds culturel acadien et francophone – Accepte maintenant les demandes

Votre organisme sans but lucratif pourrait être admissible à du financement pour développer ou promouvoir une expérience culturelle unique qui attirera des résidents ou des visiteurs francophones (p. ex., service, festival ou expérience culturelle). La date limite de présentation des demandes est le **15 avril 2022**.

Programme de financement des célébrations communautaires – Subventions de 2 500 \$

Votre organisme sans but lucratif pourrait être admissible à un maximum de 2 500 \$ pour aider à payer les coûts pour présenter votre festival ou votre événement par le [Programme de financement des célébrations communautaires](#). Les demandes seront acceptées jusqu'au **15 avril 2022 à 16 h**. [Présentez une demande ICI](#).

Que disent nos clients?

Les gens de l'est de l'Île-du-Prince-Édouard savent que le camion-restaurant Stella's, à Montague, sert de la bonne nourriture. La propriétaire Stella Daley recommande à tout entrepreneur ou propriétaire d'entreprise de se rendre au centre d'action rural.

« Ils vous aident à clarifier vos besoins et à trouver toutes les ressources dont vous avez besoin pour démarrer votre entreprise. »

Lisez la suite du témoignage de réussite de Stella Daley [ICI](#).

Emma Gamble, Montague

emma.gamble@cbdc.ca

902.838.4030

Barb MacDonald, Alberton

barb.macdonald@cbdc.ca

902.853.3616

Josée Ouellette, Wellington

josee@rdeeipe.org

902.854.3439